

CERTIFICAT DE COMPENSATION

PLANETAIR certifie que
l'empreinte climatique de
VOITURE COMMERCIALE
a été réduite par l'acquisition de
crédits-carbone «Gold Standard»

représentant

4,51 tonnes
de **CO₂e**



Certificat #C201816907011 — Émis le 27/11/2018
non-transférable/ ne peut être vendu.
planetair.ca